

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Mars 2025

Message du maire

Le changement d'heure nous indique que le printemps frappe à nos portes! La fonte des neiges, le début du temps des sucres et le temps plus clair sont des signes de renouveau.

Certains projets débutés en 2024 continuent de prendre forme en 2025. Le terrain de tennis sera finalisé à la fin mai, début juin. Le projet de Gestion Loisir Leclercville continue la transformation et l'aménagement de « la maison du maire » en un service de proximité.



Crédit photo: Linda Brenier

Le terrain de jeux sera offert aux enfants de Leclercville, comme l'an passé, la municipalité Saint-Édouard a accepté de continuer notre collaboration. Nous avons la chance d'avoir une monitrice de Leclercville qui renouvelle son expérience cette année, soit Frédérique Auger.

Les organismes communautaires sont aussi dans le vent du renouveau. Des ateliers / projets sont en préparation à l'ancien presbytère, grâce à la participation des membres de la CDECL, du Cercle de Fermières et de quelques citoyens. Une bonne idée de rencontres et d'échanges!

Bon printemps à vous tous!

Denis Richard, Maire



Table des matières

| | |
|------------------------------|---------|
| Message du maire | 1 |
| Publication municipale | 2-3-4 |
| Autres informations | 5-6-7-8 |

DATE DE TOMBÉE : 4 avril 2025

PROCHAINE PARUTION : 11 avril 2025

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : administration@munleclercville.qc.ca

Principales décisions prises par le conseil municipal de Mars 2025

- Embaucher Frédérique Auger à titre de monitrice de terrain de jeux;
- Autoriser la directrice générale à procéder aux entrevues et à l'embauche d'étudiants pour la période estivale;
- Autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offre sur invitation pour le contrat de tonte des pelouses ;
- Accepter, en collaboration avec la municipalité de Lotbinière, de prendre en charge la portion administrative du Sentier de la rivière du Chêne;
- Appuyer la demande de Gestion loisir Leclercville dans sa démarche de demande de subvention;
- Autoriser monsieur Henri Péquignot, bénévole, à récupérer les arbres pour en faire la distribution aux résidents de Leclercville et lui rembourser ses frais de transport.
- Autoriser la demande d'autorisation à la CPTAQ à ce que le propriétaire du lot 6 083 010 acquière une parcelle du lot 6 074 549.

Informations municipales

Les collectes des matières organiques

N'oubliez pas que les collectes des matières organiques reprendront hebdomadairement à partir du 2 avril 2025!

Collecte de gros rebuts

La collecte de gros rebuts ont lieu durant la première semaine de chaque mois. Vous devez communiquer avec Recyc-Lav de votre intention de disposer des matières volumineuses au 418 881-0084 au rebord de la rue. Pour obtenir plus d'information, consulter l'onglet Calendrier des séances et des collectes, sous « citoyens » de la page internet de la municipalité, <https://www.munleclercville.qc.ca>

Aide financière aux familles

La municipalité offre aux familles une aide financière de 95\$ par enfant, pour des inscriptions sportives ou culturelles. Ce montant est octroyé annuellement. Faites parvenir la preuve d'inscription et de paiement à administration@munleclercville.qc.ca ou les laisser dans la boîte brune à l'extérieur du bureau municipal.

Premier versement taxation 2024

La date limite pour effectuer votre premier versement de taxe est le 30 mars prochain. Nous vous demandons d'inscrire votre numéro de matricule à 10 chiffres. **NE PAS OUBLIER QU'IL Y A UN DÉLAI MINIMUM DE 24H OUVRABLE AVANT LA RÉCEPTION DU PAIEMENT.** Ce délai varie selon l'institution bancaire avec laquelle vous transiger. Prendre note de que le 30 mars est un dimanche.

Distribution d'arbres et de compost

Pour les gens intéressés à avoir des arbres, il sera possible de s'en procurer le 31 mai prochain, au Parc de l'Île en même temps que la descente de canards.

Cette année, la MRC de Lotbinière procèdera à une livraison de compost à notre municipalité. Normalement, nous devrions recevoir le matériel aux alentours du 17 mai (derrière le chalet des loisirs).

Nous remercions chaleureusement M. Henri Péquignot pour son implication !!





CERCLE DES FERMIERES DE LECLERCVILLE

S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable.

- Les rencontres Tricote-Placote se poursuivent et ont lieu le samedi matin de 10 h à 11 h 30 à notre local dans l'ancien presbytère. Si personne ne s'est présenté à 10 h30, l'activité sera annulée. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Manon Ladouceur au 450 365-9340.



- Les personnes intéressées à tisser peuvent contacter Johanne Lemay au 418 796-2310.

Des ateliers divers seront offerts éventuellement. Ils seront annoncés sur Facebook.

La prochaine rencontre du Cercle se tiendra le 14 avril à 19h30 dans notre local situé dans l'ancien presbytère.

On vous y attend!



Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Bienvenue aux activités du mardi : cartes à 13h à 16h et baseball-poches à 18h15 à 21h.

Un grand merci à vous de votre présence lors du souper du Bel Âge tenu le 7 mars dernier.

Pour obtenir de l'information, contactez:

Emélie au 819 292-2526 Hortense 819 292-1471

Bons coups de nos concitoyens !!!

Le 21 février dernier, avait lieu le Gala Performance laitière 2024 de Covris au Centre Culturel Larochelle à Bécancour.



Félicitations à toute l'équipe de la Ferme Camilienne qui a obtenu la 4e position pour leurs excellents résultats pour la catégorie « Kilogrammes par jour de gras + Protéines ».

Félicitations à la Ferme Joniel Inc. pour leur troisième place en tant que troupeaux biologiques les mieux gérés au Canada !!

LES TROUPEAUX BIOLOGIQUES LES MIEUX GÉRÉS AU CANADA

#1. Ferme Denijos Inc
Bryan Denis, St-Cyprien, QC

#2. Ferme Les Pres Verts
Francis April, St-Clement, QC

#3. Ferme Laitiere Joniel Inc
Jocelyn Lemay, Leclercville, QC

Félicitations à la Ferme Gillibert, qui a gagné le prix relève Solio dans la catégorie Établissement.



Erratum: Dans la parution de février, nous avons passé sous silence l'immense implication de Mme Manon Ladouceur pour l'activité parascolaire ses élèves de la Falaise. MERCI !!!

Informations municipales

*** CHATS ERRANTS ***

Aux prises avec une problématique de chats errants dans le village, la municipalité est à évaluer les ressources pouvant nous aider pour maîtriser la situation. Entre temps, nous demandons aux citoyens de ne pas les nourrir même si cela est contre-intuitif. Nous remercions les citoyens(nes) de leur générosité en stérilisants certains chats et en essayant de leur trouver un nouveau logis.

Abris d'hiver

Un abri d'hiver pour automobile et un abri d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont permis dans toutes les zones du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Nous vous demandons donc d'enlever tous garages de toile; ils ne peuvent servir à entreposer du matériel sur vos terrains.

Règlement sur les chiens

Nous voulons vous rappeler qu'il est du devoir des propriétaires à veiller à jeter les excréments de leurs chiens. En effet, l'article 8.2.3 du règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPP 2023-192) nous rappelle ce qui suit:

Nuisances causés par un animal

« Tout animal qui détruit, endommage ou autrement sali la propriété publique ou privée, notamment en y déposant des matières fécales ou urinaires ou en y dispersant des ordures ménagères. »

Est passible d'une amende de 250\$ toute personne qui contrevient à ce règlement.

Permis de construction / rénovation / démolition

Vous désirez entreprendre des travaux de rénovations, de construction ou de démolition?

Pour être certain d'être en règle au moment où vous voulez débiter vos travaux, nous vous recommandons de commencer vos démarches auprès de la municipalité quelques semaines avant. Il y a des situations qui demandent plus d'attention et/ou de démarches à entreprendre pour l'obtention de permis. Vous avez des questions? Vous souhaitez avoir des renseignements? N'hésitez pas à communiquer avec Mme Alexis Boulay-Côté, professionnelle en urbanisme au 819 292-2331 poste 3 ou en remplissant la section « Commentaires » sur le site internet de la municipalité.

« 4.1 NÉCESSITÉ DU PERMIS DE CONSTRUCTION du règlement 2019-154

4.1.1 OBLIGATION D'OBTENIR UN PERMIS DE CONSTRUCTION Tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments est prohibé sans l'obtention préalable d'un permis de construction. Sans restreindre la portée de ce qui précède, un permis de construction doit notamment être délivré préalablement à la réalisation des travaux suivants : 1. La construction, l'agrandissement, la rénovation, la reconstruction, la modification, la transformation, l'installation ou l'ajout d'un bâtiment principal ou complémentaire (accessoire); 2. La construction, l'installation, le déplacement ou la modification d'une construction principale ou complémentaire telle qu'une piscine creusée ou hors terre, une antenne de télécommunication, une clôture, un mur de soutènement ou un muret, etc. »

URBANISME

Nous souhaitons vous rappeler la réglementation au sujet de l'abattage des arbres:

« Une **demande de permis** auprès de la municipalité est nécessaire pour l'abattage d'arbre possédant un diamètre de 10 cm ou plus située dans les zones à l'intérieur du périmètre urbain et dans les zones agricoles déstructurées en vertu des conditions énumérées aux articles 9.5.5 et 9.5.6 du règlement de zonage 2019-151 :

9.5.5 CONSERVATION DES ARBRES DE 10 CENTIMÈTRES OU PLUS DE DIAMÈTRE

Dans les zones à l'intérieur du périmètre urbain et dans les zones agricoles déstructurées, l'abattage d'arbres est assujéti à une des conditions suivantes :

- 1° L'arbre doit être mort ou atteint d'une maladie incurable;
- 2° L'arbre doit être dangereux pour la sécurité des personnes;
- 3° L'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins;
- 4° L'arbre doit causer des dommages à la propriété publique ou privée;
- 5° L'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics;
- 6° L'arbre doit être nécessairement abattu pour la réalisation d'un projet de construction autorisé par la municipalité.

9.5.6 COUPE D'ARBRE POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

Dans toutes les zones, la coupe d'arbres lors de la réalisation d'un projet de construction doit se restreindre à la superficie requise pour la construction et ses installations. »



Nous avons suffisamment recueillis des pots de pilules. Un gros merci à tous !!

La gagnante du moitié-moitié du tirage du 1^{er} mars est Madame Ludovica Beudet. Félicitations !!

Vous avez envie d'augmenter ou de développer de nouvelles compétences ? Que vous soyez étudiant, professionnel ou retraité, il existe une variété de formations accessibles à tous, à des prix abordables. Ces formations sont conçues pour être à la fois pratiques et accessibles, avec des durées allant de 3 à 20 heures. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux ! Plusieurs possibilités s'offrent à vous tels que ; processus de recrutement, comprendre la comptabilité, Excel, Outlook, office 365, intelligence artificielle, etc.

N'hésitez pas, allez consulter la programmation :

<https://www.cegeptheftford.ca/perfectionnement/>



**Centre d'études
collégiales de Lotbinière**
Cégep de Thetford

Formations grand public : Améliorez vos compétences à faible coût !

**PERFECTIONNEMENT &
COURS GRAND PUBLIC**

Apprenez à votre rythme
100% en ligne
Pour tous vos besoins

<https://www.ceclotbiniere.ca/perfectionnement/>



**FORMATION
CONTINUE**
CEC de Lotbinière



WEBINAIRE SUR L'ÂGISME

Trouvons les erreurs âgistes :
Devenons détectives ensemble

Mardi
18 | Mars
2025
de 12 h à 13 h
Plateforme
Teams



Pour s'inscrire
[https://tinyurl.com/
WebinaireAgisme](https://tinyurl.com/WebinaireAgisme)

OU balayez le code



Faites vite les places sont limitées
Branchement suggéré 10 minutes avant

Aide à l'inscription :
sophie_veilleux@ssss.gouv.qc.ca



Conférencière
Mélanie Couture



Chaire de recherche sur la maltraitance
envers les personnes âgées
Research Chair on Mistreatment of Older Adults

En collaboration avec le Comité de projet d'actions en lutte à l'âgisme de la région de la Chaudière-Appalaches, organisé par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées.

AVEZ-VOUS PRIS LE TEMPS DE VOUS RECHARGER AUJOURD'HUI?



Quand on est à bout de souffle, on n'est inspirant-e ni pour soi ni pour personne!

Et la recharge quotidienne de vos collègues, elle en est où?

Avoir des zones de recharge contribue grandement à la santé mentale des individus, des milieux, des communautés.



Partageons largement les outils de la campagne de promotion de la santé mentale
« Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge »!

Des outils simples pour favoriser la santé mentale de toutes et tous.

etrebiendanssatete.ca

MOUVEMENT
SANTÉ MENTALE
QUÉBEC

Présent partout au Québec et engagé dans les régions par l'action
de ses organismes membres: SMQ — Bas-Saint-Laurent | SMQ — Chaudière-Appalaches
SMQ — Côte-Nord | SMQ — Haut Richelieu | SMQ — Lac-Saint-Jean | SMQ — Pierre-De-Saurel
SMQ — Rive-Sud | IACSM — Filiale Québec | IACSM — Filiale Saguenay | CAP Santé Outaouais
Centre Accolmie | Comité Prévention Suicide Label-sur-Quévillon
Nouveau Regard Gaspésie | PCSM | RAIDAT



ACTIVITÉ GRATUITE POUR TOUS LES
BÉNÉVOLES ET LES ORGANISMES DE
LA MRC DE LOTBINIÈRE

Activité RECONNAISSANCE du BénévoLAT

4 MAI 2025 / 13H30 +

Accueil à partir de 12h30

Au programme

PRÉSENTATION DE LA PIÈCE:
Belle-mère et Catastrophe

inscription
Obligatoire



Inscription par courriel : arb.lotbiniere@gmail.com par
téléphone au 418-726-4825 #102 OU en balayant le CODE QR

SALLE LE JUBÉ, (église de Joly)
699, rue Principale, St-Janvier de Joly

Date limite d'inscription

18 avril 2025



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Québec

Convergence
action bénévole

Desjardins

Lotbinière

Le rythme qu'impose la société moderne est très rapide, trop rapide. Il génère une attente de réponses immédiates qui exerce une pression grandissante sur l'environnement, la société, les individus. Si on questionnait ce rythme?

Parmi la population active et les personnes aux études,

48% souhaiteraient
ralentir leur
rythme de vie¹. **2/5** près de deux personnes sur cinq
pensent risquer de se rendre à
l'épuisement professionnel s'ils
gardent le même rythme².

Avez-vous pris une pause aujourd'hui?
Et vos collègues?

**PRENDRE LE TEMPS
EST NON SEULEMENT
LÉGITIME, IL EST
NÉCESSAIRE!**

Ralentir, se recharger, se ressourcer, c'est une affaire du quotidien. Quand on ne prend pas de pauses, notre cerveau devient prisonnier de l'urgence. Nombreux sont les bienfaits de la pause, notamment:

L'amélioration du bien-être et de la satisfaction au travail;

L'augmentation de la créativité, de la concentration, de l'engagement;

Le renforcement des liens et du réseau social au travail³.

Vous êtes-vous arrêté-e un instant, aujourd'hui, pour vivre le moment présent, sans penser à vos préoccupations actuelles ou à venir? Et vos collègues?

Une telle action peut apporter divers bienfaits, dont:



1 L'amélioration du bien-être psychologique; la réduction des automatismes⁴, de la réactivité émotionnelle et des symptômes anxieux⁵;

2 Le développement d'une plus grande acceptation de soi et des autres⁶;

3 L'amélioration des fonctions immunitaires; la réduction de la tension artérielle et de l'inflammation⁷.

Saviez-vous que la nature est une excellente source de santé?



Être en contact avec des espaces verts a des effets positifs sur notre état physiologique, en particulier sur la pression sanguine, le rythme cardiaque et le taux de cortisol⁸.

Vivre à proximité de la nature procure aussi de nombreux bienfaits sur la santé psychologique, dont une amélioration de l'humeur et de la vitalité, et une diminution de la fatigue⁹.

Avez-vous accès à des espaces verts? Et vos concitoyennes et concitoyens?

Partageons les outils de la campagne « Se ressourcer, c'est trouver sa zone de recharge » etrebiendanssatete.ca

1-2 Résultats provenant d'un sondage réalisé par Léger pour le compte de l'Association pour la santé publique du Québec, en juin 2023, auprès de 1001 adultes québécois. https://dsps.org/app/uploads/2024/04/rapport_informel-ages-santé-jeune.pdf
3 ALLIANCE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (APTS). Ose ta pause, brochure-est-ose-ta-pause.pdf (apts.com)
4 MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC. Campagne « Prenez une pause, dégagez votre esprit ».
5 NGO, T.L. (2015). « Revue des effets de la méditation de pleine conscience sur la santé mentale et physique et sur les mécanismes d'actions ». Santé mentale au Québec, 39 (2), p19-34. <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2015-08-02/smq01802/1023988ar/>
6-7 UNIVERSITÉ LAVAL. « Méditation pleine conscience, Gestion du stress, Mon équilibre UL. Les piliers du bien-être. <https://www.davil.com/équilibre-vivres-habitudes-de-vie/méditation-pleine-conscience>
8 NGO, T.L. (2015). op. cit.
9 WORLD HEALTH ORGANIZATION. Nature, biodiversity and health: an overview of interconnections. <https://www.who.int/europe/publications/i/item/9789289105658>
10 SÉPQA. Les bienfaits de la nature sur la santé globale. https://www.sepqa.com/resources/docs/autres/org_jm_rapport_nature_santé_globale.pdf



PORTE OUVERTE

Association de ringuette Lotbinière

Joins-toi à nous et viens découvrir la ringuette!
Un sport d'équipe stimulant et passionnant conçu
exclusivement pour les filles comme toi!



23 Mars 2025
10h30 Aréna de St-Agapit

Apporte tes patins et ton casque
Bâtons disponibles sur place

[https://
www.munleclercville.qc.ca/
pages/calendrier-des-collectes](https://www.munleclercville.qc.ca/pages/calendrier-des-collectes)



Facebook:
Association de Ringuette de Lotbinière

Viens t'amuser avec nous!



Maison de la Famille
de Lotbinière

PROGRAMMATION HIVER & PRINTEMPS 2025 06 JANVIER au 23 MAI

Inscription – Infos : www.maisonfamillelotbiniere.com 418-881-3486

Tous nos Ateliers et nos Services sont GRATUITS

POUR (PARENTS, MÈRES, PÈRES, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, FEMMES, HOMMES, **TOUTES FAMILLES**, SÉPARÉES, RECOMPOSÉES,...)

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|--|--|--|---|
| 8h30-16h Halte-garderie | 8h30-16h Halte-garderie | 8h30-16h Halte-garderie | 8h30-16h Halte-garderie | 8h30-16h Halte-garderie |
| 9-11h STIMULATION LANGAGE MOTRICITÉ FINE parent-enfant (2-5ans) Approvoiser les petits défis | 9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0-5ans) avec une partie parent | 9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent- enfant (0-5ans) avec une partie parent | 9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0- 5ans) avec une partie parent VIE DE FAMILLE soutien parent On s'outille sur différents défis, | 9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0- 5ans) avec une partie parent |
| 13-15h CAFÉ LECTURE : le plaisir de se faire lire et d'échanger | 13-15h CUISINE et vie relationnelle | 13-15h PÉRINATALITÉ & BÉBÉ-CHOUCHOU : Parents d'un bébé ou en attente d'un... | 13-15h CRÉATIVITÉ-ÉMOTION Créer et mieux se connaître | 13-15h SANTÉ PHYSIQUE & MENTALE Bouger ensemble |
| Par une Infirmière en maternité | Mardis 19-21h COURS PRÉNATAUX : Préparation à l'accouchement – Soins du nouveau-né – Premières semaines postnatales -- Coparentalité | | | |
| SOUTIEN-ALLAITEMENT : Durant les 2 premiers mois de l'allaitement maternel, soutien téléphonique et à domicile si urgence | | | | |
| SERVICES | | | | |
| ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés | POUR MIEUX INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents | SOUTIEN POUR HOMMES : Pour surmonter les difficultés | SOUTIEN SÉPARATION : Pour le vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants et vous | CONSULTATION BRÈVE PROFESSIONNELLE : Avocat Médiation familiale |
| COCAÏNOMANES ANONYMES : (toutes dépendances) Rencontres les lundis 19h | MÉDIATION CITOYENNE : Soutien concernant les conflits (voisinage...) | FÊTE-CŒUR-TEMPS : Du temps pour les aînés pour leur anniversaire | PRÉSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil | SOUTIEN COPARENTALITÉ : Pour prendre soin des parents et des enfants |



Municipalité de Leclercville
8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.administration@munleclercville.qc.ca



Crédit photo: Linda Brenier

Renseignements généraux

Membres du conseil

Directrice générale : Sylvie Lemay

Directrice générale adjointe : Josée Dufort

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette(418) 971-0055

Permis et location de salles :

Josée Dufort.....(819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet.....(819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Josée Dufort.....(819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux.....(819) 292-2769

Denis Richard

Maire

Charles-Étienne Beudet

**Conseiller #1 et
maire suppléant**

Maxime Guimond

Conseiller #2

Sophie Bédard

Conseillère #3

Anthony Richard

Conseiller #4

Johanne Lemay

Conseiller #5

Rémi Auger

Conseiller #6

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi

8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Mardi

8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Jeudi

8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00